

CanSFE

Partenariat canadien pour
la santé des femmes et des enfants



CanWaCH

Canadian Partnership for
Women and Children's Health

Des partenariats créateurs d'impact.



PLAN STRATÉGIQUE 2020 – 2025

Aperçu du cadre stratégique

VISION

Un monde où les femmes, les enfants et les adolescents, dans toute leur diversité, réalisent leur droit de s'épanouir en jouissant du meilleur état de santé possible.

MISSION

Le CanSFE conjugue l'expertise et l'engagement d'organisations et d'individus canadiens en vue d'améliorer la santé et les droits des femmes, des enfants et des adolescents partout dans le monde.

VALEURS

- Droits de la personne
- Partenariat
- Responsabilisation
- Égalité des genres

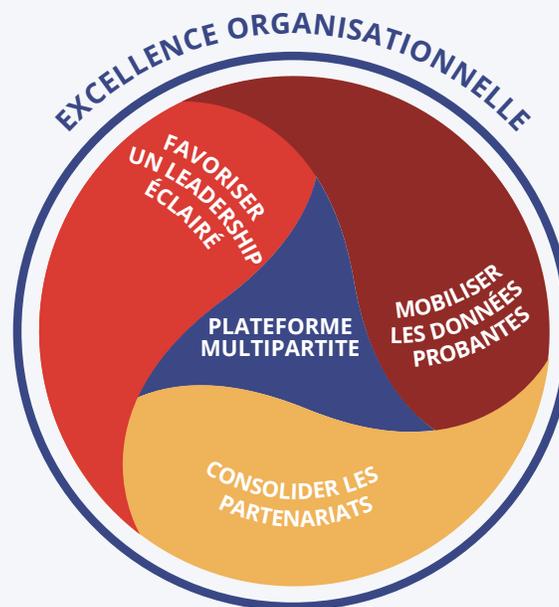
Cadre et objectifs stratégiques

FAVORISER UN LEADERSHIP ÉCLAIRÉ

Nous croyons qu'en conjuguant, partageant et favorisant l'expertise de pointe et les tendances émergentes, nous mobiliserons les connaissances nécessaires pour transformer les idées en impact.

PLATEFORME MULTIPARTITE

Nous croyons qu'en nous appuyant sur les forces d'une assise diversifiée, multisectorielle et interdisciplinaire d'individus et d'organisations, nous catalyserons la capacité collective nécessaire à la réalisation du droit de chaque femme, chaque enfant et chaque adolescent à survivre et à s'épanouir.



MOBILISER LES DONNÉES PROBANTES

Nous croyons qu'en analysant, intégrant et partageant les données, nous faciliterons la création de solutions à des défis complexes et renforcerons les meilleures pratiques.

CONSOLIDER LES PARTENARIATS

Nous croyons qu'en constituant des partenariats créateurs d'impact, nous accroîtrons notre efficacité par l'apprentissage et l'action collaboratifs.



CanSFE

Partenariat canadien pour
la santé des femmes et des enfants

Introduction

Le contexte mondial

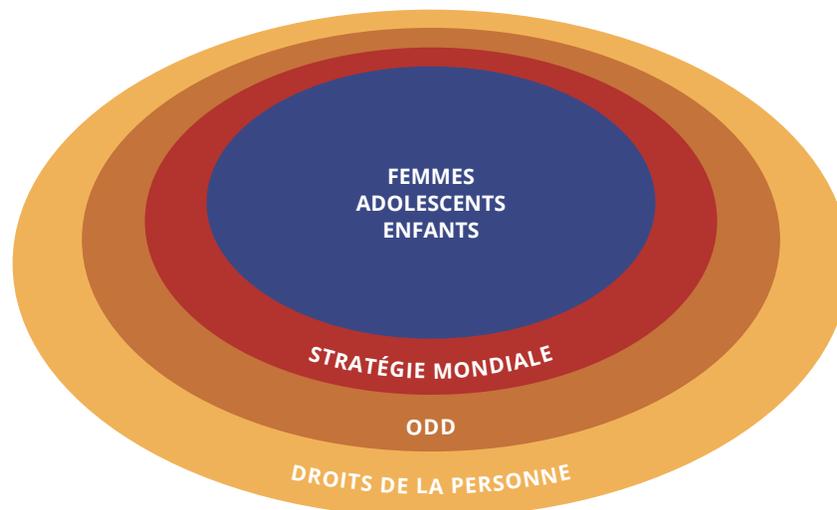
Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD) constituent un plan d'action universel et intégré pour réaliser d'ambitieux progrès dans le monde reposant sur le principe de « ne laisser personne de côté ». Les 17 ODD, s'inscrivant dans un cadre des droits de la personne, se déclinent en cibles spécifiques à atteindre d'ici 2030 allant de l'élimination de la pauvreté extrême à la réalisation de l'égalité des genres en passant par l'éducation pour tous.

Alors qu'il ne reste que dix ans avant l'échéance de 2030, l'urgence se fait sentir. La réalisation des ODD exige la création de nouvelles formes de partenariats centrées sur l'amélioration des droits et la réponse aux besoins des personnes les plus vulnérables et marginalisées. Pour ce faire, il faut un leadership politique déterminé jumelé à l'action et à la collaboration de la société civile, du secteur privé, d'experts techniques et du secteur universitaire. Il faut aussi axer d'amples efforts sur la mesure des progrès et le suivi des résultats.

La santé et les droits des femmes, des enfants et des adolescents – dans toute leur diversité¹ – sont au cœur du développement durable. Quand ils jouissent de leur droit à la santé, les femmes, les enfants et les adolescents sont mieux en mesure de réaliser tous leurs droits fondamentaux, ce qui présente un grand potentiel transformateur, à la fois pour les individus et pour les sociétés.

La Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent indique comment accélérer le mouvement pour éliminer les disparités auxquelles les femmes, les enfants et les adolescents sont toujours confrontés. Elle est fondée sur des partenariats mondiaux qui créent des environnements aptes à transformer les sociétés pour que les femmes, les enfants et les adolescents partout dans le monde jouissent de leur droit au meilleur état de santé et de bien-être qu'il est possible d'atteindre. Ces solides partenariats sont le moteur de l'action mondiale pour la réalisation du droit à la santé, par la santé pour tous et partout dans le monde.²

Figure 1. Stratégies mondiales dans un cadre des droits de la personne



1 La mention « femmes, enfants et adolescents » dans la présente stratégie comprend les personnes de diverses identités de genre.

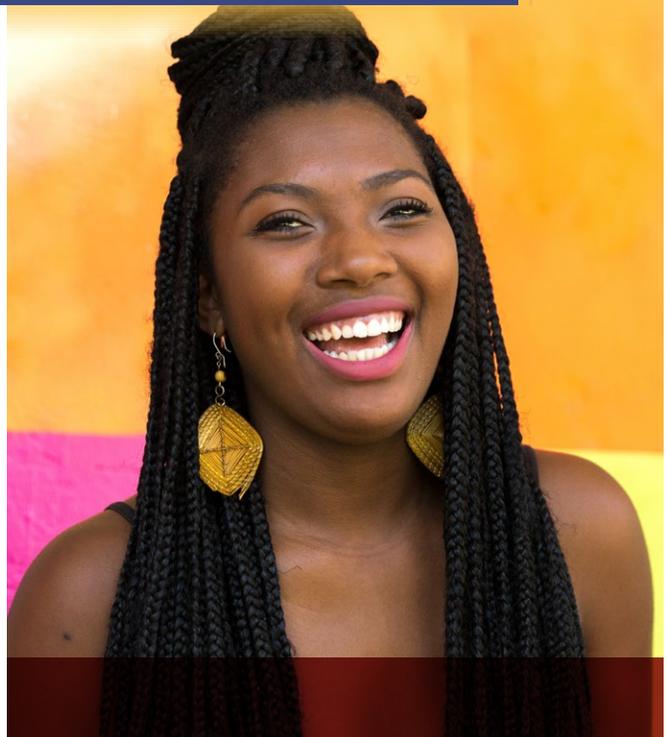
2 Organisation mondiale de la santé. 2017. Leading the realization of human rights to health and through health: report of the High-Level Working Group on the Health and Human Rights of Women, Children and Adolescents. Genève.

Le leadership canadien

Les Canadiennes et Canadiens ont un important rôle à jouer pour la réalisation des ODD. Le Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants (CanSFE) met en œuvre un ambitieux plan stratégique sur cinq ans voué à faire en sorte que les efforts du Canada au sein du mouvement mondial pour l'amélioration de la santé et des droits de chaque femme, chaque enfant et chaque adolescent soient guidés par l'excellence et la collaboration. Forts des enseignements tirés de la mise en œuvre de notre plan stratégique 2016-2020 (annexe A) et de notre processus de planification stratégique (annexe B), nous nous inscrivons dans le prolongement de nos principaux piliers – mesure des résultats, partage des connaissances et mobilisation des parties prenantes – et les amplifions pour mieux mener la prochaine phase du leadership canadien. Comparativement à la précédente, notre nouvelle stratégie s'articule autour des éléments suivants :

- *Mettre à profit la voix unique et la réputation du Canada dans le monde pour favoriser l'amélioration des résultats en santé là où nous pouvons faire une contribution stratégique;*
- *Nous approprier la nature complexe et élaborée de la création de coalitions;*
- *Intégrer une approche de la santé exhaustive axée sur la continuité des soins tout au long du cycle de vie et reposant sur les déterminants sociaux de la santé;*
- *Mettre l'accent sur l'équité, en adoptant une perspective féministe, intersectionnelle et transformatrice des relations entre les genres pour contrer les inégalités et les dynamiques de pouvoir qui font obstacle au progrès.*

Pour concrétiser cette vision au cours des cinq prochaines années, nous devons user d'audace et catalyser le potentiel transformateur de la création de coalitions. Notre rôle est d'exploiter les forces d'une plateforme inclusive et multipartite en vue de favoriser un leadership éclairé, de mobiliser les données probantes et de consolider les partenariats nécessaires pour améliorer la santé et les droits des femmes, des enfants et des adolescents partout dans le monde.



À propos du CanSFE

Le CanSFE est une organisation qui repose sur une plateforme multipartite réunissant un éventail de partenaires – organisations non gouvernementales, établissements d'enseignement supérieur, associations du secteur de la santé et professionnelles, et entreprises privées – et qui œuvre à l'amélioration des résultats en santé et droits des femmes, des enfants et des adolescents dans le cadre d'une approche collaborative. Nos membres sont des experts, et nous nous consacrons à harmoniser et à amplifier leur travail pour maximiser leur impact. En tant que participant au sein de l'écosystème dynamique des mouvements pour la santé mondiale, les droits de la personne et l'égalité des genres à l'échelle internationale, le CanSFE s'appuie sur la conviction qu'ensemble nous pouvons accomplir de plus grandes choses qu'individuellement.

Les principales parties prenantes du CanSFE sont nos membres et nos partenaires canadiens et internationaux, tandis que nous considérons les femmes, les enfants et les adolescents comme des acteurs clés de changement soutenus par la solidarité et l'engagement de notre partenariat.



CanSFE

Partenariat canadien pour
la santé des femmes et des enfants

Cadre stratégique



VISION

Un monde où les femmes, les enfants et les adolescents, dans toute leur diversité, réalisent leur droit à s'épanouir en jouissant du meilleur état de santé possible.

MISSION

Le CanSFE conjugue l'expertise et l'engagement d'organisations et d'individus canadiens en vue d'améliorer la santé et les droits des femmes, des enfants et des adolescents partout dans le monde.

VALEURS

- **Droits de la personne :** Nous sommes déterminés à mettre en œuvre une approche fondée sur les droits de la personne qui respecte le droit inhérent au meilleur état de santé qu'il est possible d'atteindre dans le cadre de processus participatifs, inclusifs, transparents et responsables. Nous sommes résolus à comprendre les manières dont les causes fondamentales des inégalités, de la discrimination et de la marginalisation se superposent pour continuer à menacer la santé et les droits des femmes, des enfants et des adolescents.
- **Partenariat :** Nous sommes déterminés à placer des partenariats inclusifs au cœur de tout ce que nous faisons et à mobiliser notre capacité collective à accomplir ensemble de meilleurs résultats qu'individuellement. Nous sommes résolus à appliquer les meilleures pratiques pour créer des partenariats et à utiliser ces pratiques dans nos activités quotidiennes.
- **Responsabilisation :** Nous sommes déterminés à faire preuve d'ouverture et de transparence, et à mettre nos ressources au service de la production de résultats et d'impacts. Nous sommes résolus à nous rallier à l'expérience et au leadership de nos partenaires des pays du Sud pour l'élaboration d'approches transformatrices en matière de santé.
- **Égalité des genres :** Nous sommes déterminés à respecter et à prioriser la puissance d'agir, les voix et l'individualité des personnes de tous les genres, plus particulièrement celles qui font l'objet de discrimination fondée sur le genre. Nous sommes résolus à adopter des approches en matière de santé transformatrices des relations entre les genres et adaptées aux besoins en reconnaissant les inégalités et dynamiques de pouvoir sous-jacentes qui font obstacle à l'accès aux soins de santé et à des progrès en santé pour tous et partout dans le monde.

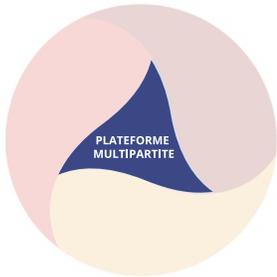


CanSFE

Partenariat canadien pour
la santé des femmes et des enfants

Composition du cadre stratégique

Le cadre stratégique illustre l'interdépendance entre nos objectifs stratégiques et la place centrale qu'occupe, au cœur de nos efforts, notre plateforme multipartite et notre esprit de collaboration.



PLATEFORME MULTIPARTITE

Définition : Nous croyons qu'en nous appuyant sur les forces d'une assise diversifiée, multi-sectorielle et interdisciplinaire d'individus et d'organisations, nous catalyserons la capacité collective nécessaire à la réalisation du droit de chaque femme, chaque enfant et chaque adolescent à survivre et à s'épanouir.

Pourquoi est-ce important : La Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent exhorte à créer un environnement favorable à la santé et au bien-être au moyen de la collaboration multi-sectorielle. L'action collective du secteur de la santé mondiale et d'autres secteurs, concernant notamment l'agriculture, l'éducation et la réduction de la pauvreté, « contribu[ent] aussi dans une large mesure aux résultats sanitaires tout en apportant des avantages

parallèles dans tous les secteurs. »³ Depuis sa création, le CanSFE offre une plateforme où les organisations non gouvernementales, les établissements d'enseignement supérieur, les associations du secteur de la santé et professionnelles, les entreprises privées et les partenaires gouvernementaux peuvent se rallier autour d'un objectif commun, celui d'améliorer les résultats en santé pour les femmes, les enfants et les adolescents partout dans le monde.

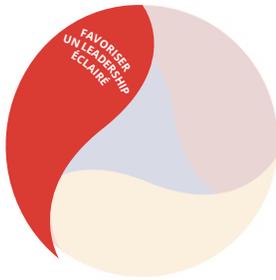
Loin de se limiter à la somme de ses parties constituantes, notre plateforme bénéficie de l'expertise étendue et pointue de nos membres et parties prenantes. Notre rôle est de les soutenir en amplifiant leurs idées et connaissances de pointe, en exploitant les données et les éléments probants nécessaires pour améliorer les résultats, en racontant des histoires inspirantes, et en cultivant des relations de confiance et de collaboration.

3 Chaque femme, chaque enfant : La Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030). https://www.who.int/maternal_child_adolescent/documents/strategie-mondiale-femme-enfant-ado-2016-2030.pdf



CanSFE

Partenariat canadien pour
la santé des femmes et des enfants



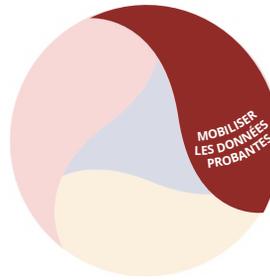
FAVORISER UN LEADERSHIP ÉCLAIRÉ

Définition : Nous croyons qu'en conjuguant, partageant et favorisant l'expertise de pointe et les tendances émergentes, nous mobiliserons les connaissances nécessaires pour transformer les idées en impact. Concrètement, cela veut dire :

- Produire, selon les besoins, des analyses et des prévisions proactives pour éclairer les politiques, les programmes et les efforts d'engagement du public;
- Agir en tant qu'interlocuteur national et international afin de renforcer les relations entre les membres du CanSFE, les parties prenantes et les partenaires mondiaux.

Pourquoi est-ce important : De solides connaissances – tant techniques qu'expérientielles – sont les principaux vecteurs du progrès, pour autant qu'elles soient partagées et mises à contribution. Afin de surmonter les obstacles pressants et complexes à la santé et aux droits des femmes, des enfants et des adolescents, nous avons besoin des analyses critiques et des perspectives novatrices de nos membres, parties prenantes et partenaires mondiaux. Le CanSFE a un rôle à jouer pour réunir ces connaissances collectives et en assurer la diffusion à l'échelle nationale et internationale.

La mobilisation des connaissances est le processus qui permet de transformer les données probantes en impact. Nous nous appuyons sur l'approche « la santé dans toutes les politiques » du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH) qui vise à intégrer les liens fondamentaux entre les secteurs de la santé et les autres secteurs, l'importance d'adopter une approche exhaustive axée sur la continuité des soins tout au long du cycle de vie, et l'utilité d'un engagement multisectoriel.⁴ En ce sens, la promotion d'un leadership éclairé d'une voix unifiée et convaincante renforcera l'impact et l'efficacité de nos membres et partenaires.



MOBILISER LES DONNÉES PROBANTES

Définition : Nous croyons qu'en analysant, intégrant et partageant les données, nous faciliterons la création de solutions à des défis complexes et renforcerons les meilleures pratiques. Concrètement, cela veut dire :

- Comblent les lacunes dans les données et faciliter l'utilisation et la diffusion des données afin d'élaborer de plus solides processus de suivi et évaluation et d'apprentissage, politiques, programmes et activités d'engagement du public;
- Exploiter activement les nouvelles technologies et les innovations dans les données afin de renforcer les efforts collectifs en vue de résoudre les enjeux actuels et émergents.

Pourquoi est-ce important : En ce qui a trait à la réalisation des ODD, « les données sont essentielles à la prise de décisions et constituent une matière brute qui permet d'accroître la responsabilisation. »⁵ Afin que personne ne soit laissé de côté, il faut des données bien documentées, intégrées et utilisées en temps opportun pour éclairer la prise de décisions. Comblent les lacunes dans les données et accroître l'accès à des données ventilées par genre, âge, race, ethnicité et revenu permettront de brosser un portrait beaucoup plus précis des circonstances qui font obstacle au droit des femmes, des enfants et des adolescents à survivre et à s'épanouir.⁶ Des enjeux émergents, les changements climatiques et les conflits politiques étant les plus importants, modifient le contexte du développement dans de nombreux pays. Pour répondre à ces enjeux, il est impératif non seulement de renforcer la capacité d'utiliser les sources de données traditionnelles, mais aussi de créer de nouvelles approches. L'intégration des sources de données traditionnelles à de nouvelles sources de données et technologies, tout en offrant aux membres et partenaires des occasions d'innover et de valider de nouvelles approches, contribuera sensiblement à améliorer la qualité des services et à créer des systèmes plus solides et plus inclusifs. Les données probantes permettent non seulement d'améliorer la prestation de services, les programmes et les politiques, mais aussi de raconter des histoires inspirantes qui contribuent à sensibiliser le public et à les mobiliser sur les enjeux d'inégalités en matière de santé auxquels sont confrontés les femmes, les enfants et les adolescents partout dans le monde.

4 Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant. 2016. Strategic Plan 2016-2020. Genève, Suisse : PMNCH. Consulté à : https://www.who.int/pmnch/knowledge/publications/pmnch_strategic_plan_2016_2020.pdf

5 UN Data Revolution Group. 2014. A World that Counts. Consulté à <https://www.undatarevolution.org/>

6 Open Data Watch. 2018. The Data Value Chain: Moving from Production to Impact. Consulté à : <https://opendatawatch.com/publications/the-data-value-chain-moving-from-production-to-impact/>





CONSOLIDER LES PARTENARIATS

Définition : Nous croyons qu'en constituant des partenariats créateurs d'impact, nous accroîtrons notre efficacité par l'apprentissage et l'action collaboratifs. Concrètement, cela veut dire :

- Offrir des occasions de connexion, de réseautage et de mentorat par les pairs aux membres et partenaires;
- Relever les lacunes dans les connaissances et les capacités des membres et les combler au moyen d'activités d'apprentissage et de formation ciblées.

Pourquoi est-ce important : L'établissement de partenariats qui conjuguent leurs efforts en vue de la réalisation d'un but commun compte au nombre des principes qui président à l'efficacité du développement. La mobilisation d'un éventail de partenaires du secteur de la santé

et d'autres secteurs qui y sont liés (par exemple, éducation, environnement, infrastructure) permettra la mise en place d'une approche intégrée pour la réalisation du droit à la santé et par la santé pour tous.

Au CanSFE, nous accueillons la diversité des perspectives, des contextes et des expériences de nos partenaires et renforçons leur capacité et volonté de s'engager dans de nouveaux partenariats. Notre plateforme multipartite favorise la compréhension mutuelle et la création du climat de confiance nécessaires pour élargir la panoplie d'approches propres à créer un élan et à produire des résultats. Par notre engagement envers l'inclusivité, nous continuerons de faire une large place aux contributions distinctes de chacun de nos partenaires et de les amplifier. Le CanSFE conjuguera et découplera à dessein les efforts de ses partenaires, conscient que le partage des connaissances et des ressources permettra de renforcer l'efficacité des politiques, des programmes et des efforts d'engagement du public.



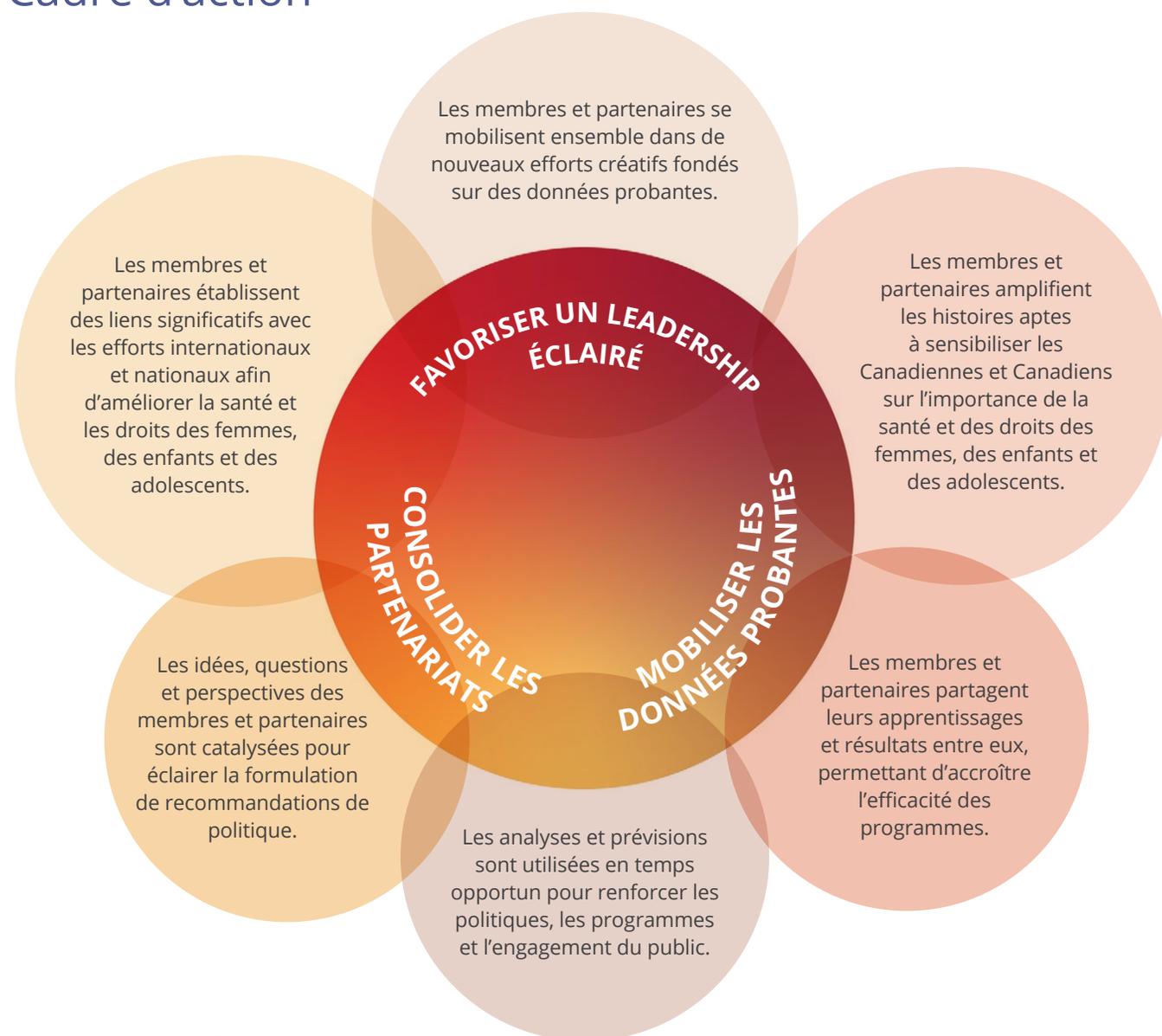
CanSFE

Partenariat canadien pour
la santé des femmes et des enfants

Comment y arriverons-nous

Nos objectifs stratégiques représentent les multiples facettes du travail qui nous attend et les efforts successifs qui devront être déployés. Tout comme il n'appartient pas à un seul individu de résoudre les enjeux les plus urgents pour l'amélioration de la santé et des droits des femmes, des enfants et des adolescents, la réalisation de nos objectifs stratégiques ne saurait se faire en vase clos. Tous les objectifs sont liés et nécessitent une approche synchronisée. Le diagramme ci-dessous illustre nos objectifs stratégiques et leur interdépendance, ainsi que les résultats attendus pour chacune de leurs intersections.

Cadre d'action



CanSFE

Partenariat canadien pour
la santé des femmes et des enfants

Comment travaillerons-nous?

Suivi des progrès

Le secrétariat sera responsable de la mise en œuvre du plan stratégique, sous la direction du comité directeur. Un plan de mise en œuvre et un cadre des résultats énonceront les activités et les processus de suivi des progrès. La sélection des activités, l'établissement des priorités et l'affectation des ressources nécessaires se feront dans le cadre du plan de travail annuel. Afin de veiller à ce que le plan stratégique demeure en adéquation avec les priorités internationales et émergentes, le secrétariat le passera en revue chaque année pour y apporter les modifications nécessaires.



Excellence organisationnelle

La réalisation de nos objectifs stratégiques repose sur l'excellence organisationnelle qui entoure toutes nos activités. Notre excellence organisationnelle est assurée par une approche qui à la fois est alimentée par nos membres et les soutient. Trois grandes structures guident le travail du CanSFE :

1. **Comité directeur** : L'organe de gouvernance du CanSFE est formé de dirigeants et d'experts du secteur. Il détermine les orientations stratégiques et assure la supervision de l'organisation. Dirigé par une présidente ou un président, il compte plusieurs comités – finances, vérification et risques, gouvernance et ressources humaines – qui encadrent les activités de l'organisation.
2. **Secrétariat** : Responsable de la prestation des services techniques et administratifs du CanSFE, le secrétariat est composé d'une équipe qui veille à la réalisation des objectifs stratégiques du CanSFE et au soutien des partenaires dans la mise en œuvre de leurs activités. Il sert tous les membres de l'équipe du CanSFE et relève du comité directeur et de ses comités.
3. **Membres** : Les membres du CanSFE sont des organisations et des individus qui travaillent à l'amélioration de la santé et des droits des femmes, des enfants et des adolescents. Les membres appuient, légitiment et soutiennent la réalisation de nos objectifs collectifs par la mise en œuvre de leurs programmes et projets. Ils donnent sa valeur au CanSFE et en bénéficient tout à la fois. Les membres participent activement aux groupes de travail du CanSFE, partageant leur expertise dans des domaines spécifiques afin de soutenir le renforcement des capacités du secteur et de transformer les objectifs stratégiques du CanSFE en actions concrètes.

Annexe A : Enseignements tirés de l'expérience et d'évaluations

Depuis sa création, le CanSFE a tiré de son expérience d'importants enseignements relativement à son potentiel, en tant qu'organisation de membres adhérents, à bâtir des partenariats créateurs d'impact. Dans le cadre de notre nouvelle stratégie, notre vision et notre mission s'étendent pour intégrer les adolescents et pour mieux refléter la raison d'être du CanSFE.

Plan stratégique 2016-2020	Plan stratégique 2020-2025
Vision	
Nous aspirons à un monde où chaque femme et chaque enfant puissent survivre et s'épanouir.	Un monde où les femmes, les enfants et les adolescents, dans toute leur diversité, réalisent leur droit de s'épanouir en jouissant du meilleur état de santé possible.
Mission	
Nous stimulons la collaboration au Canada afin d'améliorer la santé des femmes et des enfants dans le monde.	Le CanSFE conjugue l'expertise et l'engagement d'organisations et d'individus canadiens en vue d'améliorer la santé et les droits des femmes, des enfants et des adolescents partout dans le monde.

Dans notre plan stratégique 2016-2020, nos trois piliers stratégiques constituaient l'assise de notre travail : mesure des résultats, partage des connaissances et mobilisation des parties prenantes. En réalisant notre premier plan stratégique, nous avons créé une plateforme multipartite dynamique au sein de laquelle le CanSFE joue le rôle de facilitateur pour le partage de l'information, l'établissement de relations et la diffusion d'histoires inspirantes. Parmi nos réalisations, nous comptons la création et la dynamisation de l'Explorateur de projets qui recueille et rassemble les résultats des partenaires canadiens, l'officialisation d'une base diversifiée de membres d'un bout à l'autre du Canada, la prestation d'un programme exhaustif d'apprentissage et de renforcement des capacités, la coordination de l'élaboration du plan d'action Prospérer, et la réalisation de la campagne d'engagement du public Canada en tête. Notre nouvelle stratégie s'inscrit dans le prolongement de ces objectifs et résultats, et les amplifie pour mieux mener la prochaine phase du leadership canadien.

Plan stratégique 2016-2020	Plan stratégique 2020-2025
Objectifs stratégiques	
<ul style="list-style-type: none"> • Mesure des résultats : Améliorer l'utilisation des données pour éclairer le rendement et la prise de décisions. • Partage des connaissances : Renforcer l'engagement du CanSFE auprès de ses partenaires en vue d'améliorer les résultats et l'engagement du public. • Mobilisation des parties prenantes : Assurer la continuité des investissements et du leadership des parties prenantes en SRMNEA 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser un leadership éclairé – En conjuguant, partageant et favorisant l'expertise de pointe et les tendances émergentes, nous mobiliserons les connaissances nécessaires pour transformer les idées en impact. • Mobiliser les données probantes – En analysant, intégrant et partageant les données, nous faciliterons la création de solutions à des défis complexes et renforcerons les meilleures pratiques. • Consolider les partenariats – En constituant des partenariats créateurs d'impact, nous accroîtrons notre efficacité par l'apprentissage et l'action collaboratifs.

Notre nouveau plan stratégique s'inspire d'enseignements importants tirés de l'Évaluation à mi-parcours de 2019 d'Affaires mondiales Canada, du processus de planification stratégique et des sondages annuels auprès des membres, notamment :

UN PARTENARIAT EST UNE RELATION BIDIRECTIONNELLE

Le CanSFE, en tant que rassembleur, facilitateur du partage des connaissances et bâtisseur de relations, joue un rôle important au sein du mouvement mondial du développement durable. Le nouveau plan stratégique reflète la contribution déterminante de la plateforme multipartite à la mise en œuvre d'une approche responsable, collaborative et inclusive pour l'amélioration de la santé et des droits des femmes, des enfants et des adolescents. Il reconnaît aussi l'espace particulier qu'occupe le CanSFE en tant que projet qui rend des comptes à la fois à ses bailleurs de fonds et à ses membres, associés et autres parties prenantes.

CONNAISSANCES ET ANALYSE

Le CanSFE se livre à une analyse rigoureuse et de grande qualité de l'ensemble de ses activités, ce que les membres valorisent grandement. Afin de permettre l'exploitation des connaissances et perspectives produites par ses membres et partenaires, le CanSFE doit orchestrer l'organisation et l'amplification de ces apprentissages sous des formats probants et intelligibles pour un éventail de publics de sorte que les connaissances se traduisent en actions.

VÉRITABLE MOBILISATION PANCANADIENNE

La diversité et l'inclusion de toutes les voix renforcent la puissance des partenariats. La base des membres du CanSFE étant maintenant relativement formelle et stable, il nous faut déployer des efforts accrus pour intégrer à la programmation les organisations de petite et de moyenne taille, francophones et de divers horizons géographiques.

ÉTABLISSEMENT DE PRIORITÉS ET RAISON D'ÊTRE

Les piliers sur lesquels repose le plan stratégique 2016-2020 du CanSFE – mesure des résultats, partage des connaissances et mobilisation des parties prenantes – doivent continuer de guider l'ensemble de notre travail. En nous inscrivant dans le prolongement des résultats obtenus jusqu'ici et qui sont propres au CanSFE, et en définissant l'utilité et les liens entre ces activités, nous renforcerons l'efficacité du CanSFE.

APPROCHES FONDÉES SUR DES PRINCIPES

La vision, la mission et les valeurs du CanSFE sous-tendant le plan stratégique 2020-2025 accentuent le caractère fondamental des approches inclusives et fondées sur les droits pour la réalisation des ODD; établissent le CanSFE en tant que plateforme multipartite centrée sur ses membres; et constituent un éventail bien défini de valeurs pour guider la prise de décisions.

PERFORMANCE ET IMPACT

Des paramètres de mesure et des résultats précis sont nécessaires pour définir la réussite des actions futures puisqu'ils permettent au CanSFE de suivre les progrès et d'en rendre compte.

Annexe B : Mode d'élaboration de nos objectifs stratégiques

Dans le cadre du processus d'élaboration de son plan stratégique, le CanSFE a notamment tenu des consultations pour veiller à ce que sa stratégie reflète les perspectives de l'ensemble de ses membres et parties prenantes, y compris son comité directeur, ses groupes de travail, Affaires mondiales Canada et les membres de son équipe. Un comité relevant du comité directeur, et la chef de la direction ont mené le processus. Les figures B.1 et B.2 donne un aperçu.

Figure B.1 Aperçu du processus et du calendrier d'élaboration du plan stratégique du CanSFE

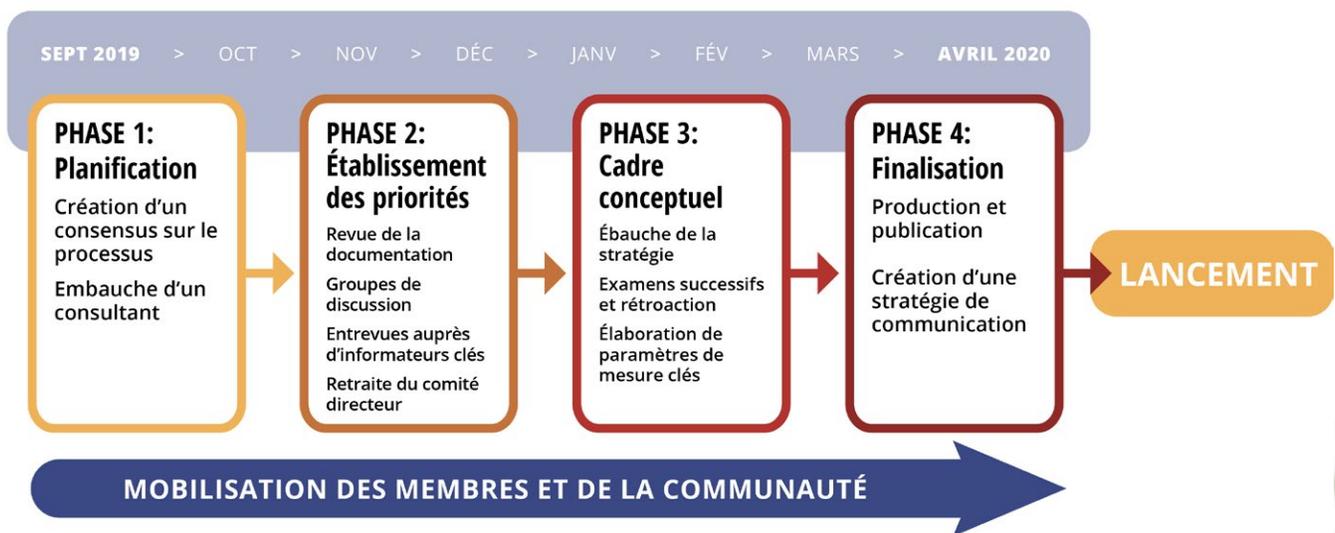


Figure B.2 Aperçu des principales activités de planification stratégique (septembre 2019 – mars 2020)

Méthode	Description
Entrevues auprès d'informateurs clés	11 membres du comité directeur 7 représentants d'Affaires mondiales Canada 1 membre du personnel
Groupes de discussion	4 groupes de discussion pour le personnel (22 membres du personnel) 4 groupes de discussion pour les groupes de travail du CanSFE (12 membres)
Revue de la documentation	Évaluation à mi-parcours d'Affaires mondiales (y compris l'apport de quelque 50 participants) Accords de subventions Rapports annuels Sondages annuels auprès des membres
Analyse FFPM et élaboration des options stratégiques	Réalisation d'une analyse FFPM fondée sur les résultats des entrevues et la revue de la documentation afin de cerner les forces et les faiblesses du CanSFE. À partir de cette analyse, 10 options stratégiques ont été présentées au comité directeur pour examen, peaufinage et constitution de l'ébauche des objectifs stratégiques.
Retraite du comité directeur	Examens et peaufinage de l'ébauche par les membres du comité directeur du CanSFE aux fins d'élaboration de la version initiale du plan stratégique
Retraite du personnel du CanSFE	Examen et validation par 22 membres du personnel de la version initiale du plan stratégique
Examen et approbation par le comité directeur	Examens successifs du plan stratégique et rétroaction